

KAFFRINE : UNE REGION A FAIBLE EXPLOITATION DU DIVIDENDE DEMOGRAPHIQUE



Pour citer: DGPPE et CREG, 2020, Kaffrine : Une région à faible exploitation du Dividende Démographique

La question des interrelations entre population et développement a toujours été au cœur des politiques économiques et sociales des nations. C'est ainsi que, conscients des enjeux et défis liés aux agendas de développement durable 2030 et 2063 de l'Union Africaine, les chefs d'Etat et de gouvernement se sont engagés à intégrer la dimension démographique dans tous les programmes de développement et à renforcer le lien entre la structure par âge de la population et la croissance économique.

Dès lors, la problématique du dividende démographique (DD) défini comme la croissance économique résultante de la structure par âge de la population, devient un sujet incontournable dans la perspective de développement inclusif et durable.

Dans cette dynamique, le Sénégal, à l'instar des autres pays d'Afrique subsaharienne caractérisée par une croissance rapide de sa population, présente des défis en termes de satisfactions des besoins sociaux de base et d'accélération de la transition démographique. Le Plan Sénégal Emergent (PSE) horizon 2035, seul référentiel de politique économique et social du pays, souligne que des politiques appropriées en vue de réduire le poids élevé des enfants à charge aideraient à propulser le Sénégal vers un développement socio-économique rapide. Ce plan note spécifiquement que la fenêtre d'opportunité démographique qui est déjà ouverte pour le Sénégal, devrait conduire à un « dividende démographique », dont les effets se poursuivront pendant trois à quatre décennies, si le facteur population est intégré dans les politiques publiques.

Bien que la fenêtre d'opportunité démographique soit déjà ouverte pour le Sénégal, il serait aussi important de rechercher la position en termes d'opportunité démographique des différentes régions du pays. C'est dans ce sens que l'Observatoire National du Dividende Démographique (ONDD) mis en place pour un meilleur suivi des indicateurs et une accélération du processus de capture du DD au Sénégal, effectuera la même tâche pour les régions du pays. Cet observatoire va donc, aussi bien à l'échelle nationale que régionale, explorer des données démographiques, économiques et sociales, et élaborer des indicateurs relatifs à cinq (05) dimensions en lien avec les quatre piliers du dividende démographique voulu par l'Union Africaine.

La première dimension est le **déficit du cycle de vie** qui montre l'inadéquation entre les besoins matériels des individus et les capacités économiques dont ils disposent pour satisfaire ces besoins à chaque âge. La deuxième dimension porte sur la **qualité du cadre de vie** qui analyse l'environnement dans lequel on vit, considéré du point de vue de son influence sur la qualité de vie et le bien-être des individus. La troisième dimension appréhende les **dynamiques de pauvreté** qui analysent les différents états de pauvreté entre deux périodes. La dimension quatre qui aborde le **développement humain élargi** (ou étendu) permet de mesurer le niveau du développement humain « durable ». Enfin, la cinquième dimension intitulée **réseaux et territoires** analyse les interactions entre les structures spatiales et les flux migratoires, financiers et de biens et services. Cette dimension traite également de la répartition des infrastructures et de l'attractivité des régions.

Ces cinq dimensions sont réunies dans un indicateur composite appelé **Indice synthétique de suivi du dividende démographique** (I2S2D) ou encore *Demographic Dividend Monitoring Index* (DDMI). Celui-ci donne une mesure synthétique du niveau auquel se situe un pays ou une région en termes d'exploitation du dividende démographique. Le présent Policy Brief présente les résultats des indicateurs de suivi du DD pour la région de Kaffrine.





Etant l'une des 14 régions du Sénégal, la région de Kaffrine est limitée au Nord par les régions de Diourbel et Louga, à l'Est par la région de Tambacounda, au Sud par la République de la Gambie et à l'Ouest par la région de Kaolack. Cette région compte quatre départements que sont Birkelane, Kaffrine, Kounghoul et Malem Hodar.

D'une superficie de 11 181 km², la région se constitue d'une population estimée à 678 955 habitants en 2018 contre 655 121 habitants en 2017, soit un taux d'accroissement annuel moyen de 3,6% pour une densité de 61 habitants/km². Cette population est majoritairement jeune avec près de 48% de la population qui a moins de 15 ans pour seulement 4,6% de personnes âgées de plus de 60 ans. La population active (15-59 ans) quant à elle, représente 46,6% de la population de Kaffrine. La forte jeunesse de cette population, conséquence de la forte population inactive de la région, induit ainsi des besoins conséquents notamment dans les domaines de la santé, de l'éducation et de l'alimentation.

Situation du capital humain

Les deux composantes principales et essentielles du capital humain restent l'éducation et la santé. Concernant le secteur de l'éducation, la situation de la région varie selon le niveau d'enseignement. C'est ainsi que nous avons d'abord le niveau de la petite-enfance qui est très faible avec une couverture en structure d'accueil en 2017 de seulement 1,73%. En 2018, ce niveau ne répertoriait que 56 structures de prise en charge de la petite-enfance dont 42 cases des tout-petits, 8 classes préscolaires à l'Elémentaire, 5 écoles maternelles et 1 garderie ou école communautaire ; faisant de la région de Kaffrine, la région la moins dotée en structures de la petite-enfance après Kédougou.

Concernant le niveau primaire, il est observé depuis 2015, un recul net dans la mise en place des infrastructures avec le nombre d'écoles élémentaires qui est passé de 492 en 2016 à 477 en 2018 en passant par 487 en 2017. Cette baisse résulte principalement de la fermeture d'écoles publiques à Malem Hodar, Kounghoul et Birkelane. Malgré cela, la région présente quand même un bon maillage en termes d'infrastructures dans l'élémentaire avec un taux de couverture des localités sur un rayon de 3km de 82,4%. Le Taux Brut d'Accès à l'élémentaire de la région a ainsi connu une hausse entre les années scolaires 2016/2017 et 2017/2018 principalement chez les filles avec un bond 12 points de pourcentage pour seulement 2 points de pourcentage en plus chez les garçons. Le Taux Brut de Scolarisation (TBS) est globalement resté le même entre 2017 et 2018 avec respectivement 47,22% et 47,33% malgré la baisse de 1,1 points de pourcentage observée pour le TBS des garçons en rythme annuel. S'agissant du Certificat de Fin d'Etudes Elémentaires (CFEE) qui est le diplôme qui sanctionne les études primaires, le taux de réussite en 2018 est de 51,6%, soit une baisse de 5,8% par rapport à l'année précédente.

Pour l'enseignement moyen, le taux de transition régional du cycle moyen a connu une baisse de 1,53% en rythme annuel en 2018 ; passant ainsi de 53,15% en 2017 à 51,62% en 2018.

Malgré ce niveau moyen de transition, le TBS du cycle moyen est plutôt faible avec 21,3% en 2018 contre 21,18% en 2017, soit une légère hausse de 0,12 point de pourcentage. Ce TBS est plus important chez les filles avec 22,32% contre 20,27% chez les garçons en 2018. En termes d'infrastructures, l'enseignement moyen est passé de 30 établissements en 2017 à 31 en 2018, soit une école de plus. Concernant l'enseignement secondaire, le TBS est très faible avec 13,45% en 2017 et 14,74% en 2018. Ce niveau est surtout causé par la faiblesse de la fréquentation des filles au niveau du secondaire avec un TBS de seulement 13,19% en 2018 contre 12,02% en 2017. Aussi, le département de Malem Hodar tire considérablement ce taux vers le bas avec un TBS très faible de 7,16% en 2018 contre 6,56% en 2017 (TBS le plus faible de la région).

Le constat majeur de l'éducation à Kaffrine est la diminution progressive selon le niveau d'enseignement de la scolarisation. Cela ayant comme conséquence, que pour les adultes de 15-49 ans, 78,1% des femmes et 70% des hommes n'ont pas reçu une instruction formelle (EDS-2017).

Par ailleurs, le secteur sanitaire de la région de Kaffrine devrait faire l'objet d'une amélioration considérable notamment en termes d'effectifs au vu du faible taux de naissances assistées par un prestataire formé (principalement une sage-femme) de 66%. Cette faiblesse des naissances assistées par un personnel formé est en partie à l'origine de la forte mortalité infantile qui s'élève à 43‰ naissances vivantes mais aussi juvénile avec 52‰ naissances vivantes.

Cependant, il est bon de constater le niveau plutôt acceptable de la couverture vaccinale de la région avec 3 enfants sur 4 qui ont reçu tous les vaccins de base. De ces différents vaccins, la polio 3 est celui présentant la couverture la plus faible avec 83%. Aussi, la Couverture Maladie Universelle (CMU) de la région n'est pas à négliger car dépassant la moyenne avec 56% en 2018.

S'agissant du taux de mortalité, particulièrement celui des personnes âgées de 15-50 ans, il est plus élevé chez les hommes que chez les femmes. Ainsi, nous avons un taux de mortalité de 59‰ chez les femmes contre un taux de mortalité de 74‰ chez les hommes.

Potentialités économiques

La région de Kaffrine dispose d'énormes potentialités dans divers secteurs d'activités tels que l'agriculture et l'élevage.

L'agriculture représente l'activité principale de Kaffrine avec plus de 70% des actifs de la région. Suite à d'importantes mesures prises par l'Etat du Sénégal, particulièrement pour le renforcement de la mécanisation à traction animale et motorisée, les producteurs de la région ont pu augmenter les surfaces emblavées et renforcer la diversification agricole notamment les cultures de la pastèque, du sorgho, du sésame et du niébé.

De plus, la région joue les premiers rôles dans ce sous-secteur au niveau national.

La quantité des productions et la diversité des spéculations permettent une logique transition « du bassin arachidier vers un bassin agricole » avec une consolidation de sa vocation de production d'arachide où elle détient le record de la production avec 25% de la production nationale en 2018 et un positionnement dans la production céréalière qui a connu une progression de 12% entre 2014 et 2018.

Deuxième secteur d'activité de la région, l'élevage constitue également un sous-secteur dynamique et vital pour l'économie régionale de par sa superficie pastorale (près de 50% de la superficie de la région appartient à la zone Ferlo), de par les revenus qu'il génère mais également de par le nombre important de personnes qui s'activent dans le sous-secteur. Avec un cheptel assez diversifié dans lequel est trouvable presque toutes les espèces domestiques, l'effectif total de ce cheptel est estimé à 1 558 420 têtes en 2013 selon l'ANSD.

Cette bonne santé deux principaux secteurs d'activité que sont l'agriculture et l'élevage, est notamment favorisé par certains atouts de la région. Parmi ces atouts, nous avons :

- **La présence de zones éco-géographiques favorables à une cohabitation de systèmes productifs avec :**

- o La zone Ferlo pour laquelle l'économie dominante est l'agro-pastoralisme avec une pluviométrie comprise entre 500 et 700 mm;

- o La zone centre qui abrite les grands centres urbains et constitue le pôle administratif. L'élevage, l'agriculture et le maraîchage y sont pratiqués et favorisés par une pluviométrie comprise dans l'intervalle 700 à 800 mm ;

- o La zone sud qui est la partie la plus pluvieuse avec un isohyète compris entre 800 à 900 mm. Les activités économiques dominantes pratiquées dans cette zone sont la polyculture, la culture de l'arachide, des céréales et le maraîchage.

- **Des prédispositions naturelles énormes en matière de mobilisation des eaux de surface :** La région de Kaffrine regorge d'énormes ressources et potentialités hydrogéologiques et hydrographiques. La présence du Baobolong (défluent du fleuve Gambie) qui traverse la région sur plus de 150 km et de nombreux bas -fonds et vallées constitue un atout pour la maîtrise de l'eau productive favorable au développement des cultures de contre saison, de l'aquaculture et de l'élevage. On dénombre présentement plus de 22 ouvrages hydro-agricoles à valoriser.

- **Un riche patrimoine forestier :** Avec 11 forêts classées, 02 réserves sylvo-pastorales d'une superficie de 241 850 hectares soit un taux de classement de 20,36%, une zone d'intérêt Cynégétique (ZIC) d'une superficie de 199 000 hectares et dix zones amodiées couvrant une superficie de 355 736 hectares, Kaffrine dispose de réels atouts pour jouer un rôle stratégique dans l'exploitation forestière du Sénégal et dans l'éco-tourisme



APPROCHE METHODOLOGIQUE

La méthodologie utilisée dans la première dimension est l'approche par les Comptes nationaux de transfert (NTA). L'objet de cette méthode est de produire une mesure, tant individuelle qu'agrégée, de l'acquisition et de la répartition des ressources économiques aux différents âges. Cela consiste à introduire l'âge dans la Comptabilité Nationale. Ces comptes sont destinés à comprendre la façon dont les flux économiques circulent entre les différents groupes d'âge d'une population pour un pays et pour une année donnée. Ils indiquent notamment à chaque âge les différentes sources de revenus et les différents usages de ces revenus en termes de consommation, que celle-ci soit privée ou publique, et d'épargne. Ils permettent ainsi d'étudier les conséquences économiques liées à la modification de la structure par âge de la population (United Nations, 2013).

La dimension 2 (ou Qualité du cadre de vie) s'inspire de la méthodologie du Better Life Index développée par l'OCDE (2011). Dans sa formulation standard, le cadre de vie couvre onze (11) sous-dimensions considérées comme essentielles au bien-être. Mais dans le cadre de suivi du DD, seules sept (Engagement civique, Liens sociaux, Environnement ; Équilibre travail-vie privée et Sécurité) des onze sont retenues l'analyse du cadre de vie, les quatre (04) autres étant pris en compte par les autres dimensions. Chaque sous-dimension du cadre de vie est mesuré à partir d'un à quatre indicateurs. À l'intérieur de chaque sous-dimension, on calcule la moyenne des indicateurs élémentaires qui le composent avec la même pondération, ces derniers étant normalisés au préalable. L'Indicateur de la qualité du cadre de vie (IQCV) est une moyenne pondérée des indicateurs composites sous-dimensionnels.

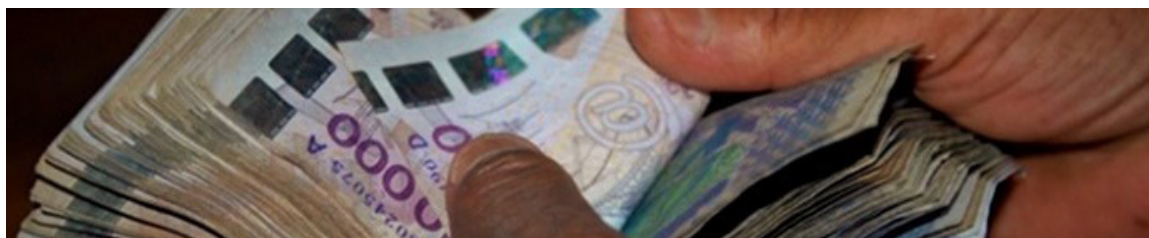
L'analyse des dynamiques dans la pauvreté effectuée au niveau de la dimension 3 s'appuie sur une nouvelle approche de mesure des transitions dans la pauvreté de Dang et Lanjouw (2013). Ces derniers ont développé une méthode de construction de pseudo-panel et d'estimation de la matrice de transition sur deux ou plusieurs enquêtes de pauvreté. L'idée est de suivre des cohortes d'individus (ou de ménages) dans le temps.

Les dimensions 4 et 5 sont inspirées de la méthode de l'IDH et des Clusters respectivement. Se basant sur les trois sous-dimensions classiques de l'IDH, la dimension 4 introduit la fécondité dans la construction de l'indicateur pour tenir compte des aspects relatifs à la démographie et à la soutenabilité du développement. Quant à la dimension 5, elle couvre quatre (04) sous-dimensions : l'urbanisation, la migration, les infrastructures et les flux financiers. Chaque sous-dimension comporte un certain nombre d'indicateurs permettant de la quantifier. Les indicateurs sont normalisés de sorte que les valeurs soient comprises entre 0 (le pire score) et 1 (le meilleur score). L'indice sous-dimensionnel est obtenu par la moyenne géométrique des indicateurs qui composent la sous-dimension. L'Indicateur synthétique des réseaux et territoires (ISRT) représente lui aussi la moyenne géométrique des indices sous-dimensionnels.

Le DDMI est une agrégation par moyenne géométrique des indicateurs synthétiques des cinq dimensions. Son interprétation se fait à travers une grille donnée. Dans cette grille, les pays ou territoires sont repartis en trois catégories selon la valeur de l'indicateur. Ainsi lorsque l'indicateur a une valeur inférieure à 0,50, la situation du pays ou territoire est qualifiée de faible. Par contre la situation est qualifiée de moyenne lorsque l'indicateur a une valeur se situant entre 0,5 et 0,8. Enfin, lorsque la valeur de l'indicateur sera supérieure ou égale à 0,8, la situation du pays ou du territoire sera qualifiée de bonne (ou élevée ou meilleure).



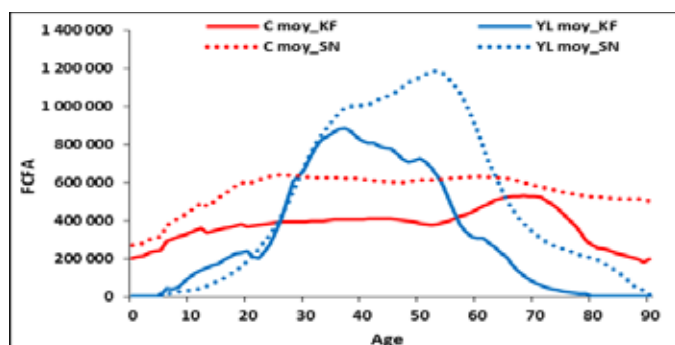
PRINCIPAUX RÉSULTATS



Un déficit global de plus de trente milliards FCFA à combler

Dans la région de Kaffrine, la consommation moyenne par individu est supérieure au revenu du travail des habitants de l'enfance jusqu'à 25 ans. Ce n'est qu'à partir de 26 ans que le revenu du travail de l'individu lui permet de pouvoir faire face à ses besoins de consommations et cela jusqu'à l'âge de 56 ans. Et au-delà de cet âge (57 ans et plus), une baisse du revenu du travail entraîne de nouveau une situation de consommation moyenne supérieure au revenu. En résumé, un individu est dépendant dès sa naissance jusqu'à l'âge de 25 ans en moyenne (dépendance à la jeunesse) et ensuite dès l'âge 57 ans et plus (dépendance à la vieillesse). De ce fait, l'habitant de la région de Kaffrine est créateur du point de vue des transferts intergénérationnels entre 26 et 56 ans, mais débiteur de la naissance à l'âge de 25 ans et aussi au-delà de 57 ans.

Figure 1 : Profils moyens de Consommation et de revenu du travail par âge

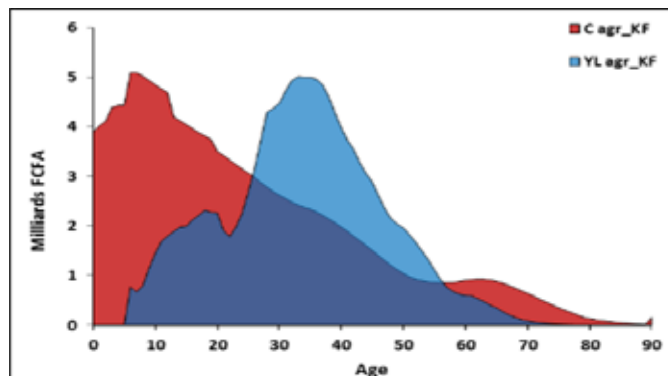


Source : CREG-2020

Il convient également de noter que la région de Kaffrine présente un niveau de consommation inférieur à la consommation moyenne nationale pour tous les âges et cela en raison de la faiblesse du pouvoir d'achat des populations qui tirent leur revenu principalement de l'exploitation agricole qui n'est pratiquée au plus que pendant 4 mois. Le revenu du travail de la région est également globalement inférieur au revenu moyen national, à l'exception de la tranche d'âge située entre 6 et 20 ans où le revenu du travail de la région est supérieur au revenu moyen national. Cela en raison notamment de l'utilisation précoce des enfants comme main d'œuvre dans les travaux champêtres et pastoraux à partir de 6 ans.

La comparaison des profils agrégés de consommation et de revenu du travail montre qu'au niveau de la région, le déficit est largement supérieur et plus important à la jeunesse (0-25 ans) qu'à la vieillesse (57 ans et plus) tandis que le surplus généré par la population active (26-56 ans) dégagent un surplus comblant d'un peu plus la moitié du déficit total.

Figure 2 : Profils agrégés de consommation et de revenu du travail par âge



Source : CREG-2020

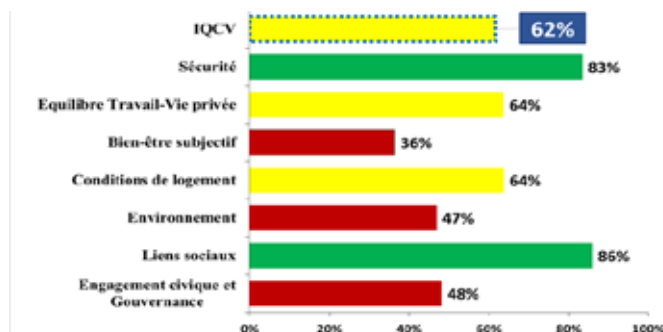
En effet, avec notamment le pic de consommation de la région atteint à l'âge de 5 ans et un faible revenu du travail observé à la jeunesse (39 Milliards de FCFA), le déficit de la jeunesse (0-25 ans) s'élève à 71 Milliards de FCFA là où le déficit de la vieillesse s'élève à seulement 9,7 Milliards de FCFA. Pour combler ce déficit, la région de Kaffrine dispose d'une population active faisant ressortir un surplus de près de 46 Milliards de FCFA ; ce qui a pour conséquence de ramener le déficit global de la région de près de 34 Milliards de FCFA.

A la suite de ces différents chiffres, il a été trouvé une valeur de l'ICDE de 57%. En d'autres termes, avec le surplus généré par les tranches d'âge économiquement indépendantes, l'économie de la région peut satisfaire jusqu'à 57% de la demande sociale.

Une Qualité moyenne du Cadre de Vie

Avec un score de 0,62, le niveau de la qualité du cadre de vie dans la région de Kaffrine est plutôt moyen. En analysant les différentes sous-dimensions qui caractérisent la qualité du cadre de vie, il est facilement observable que les performances de la région sont à mettre principalement au crédit des domaines de la sécurité et des liens sociaux.

Figure 3 : Indice de la Qualité du cadre de Vie et dimensions



Source : CREG-2020

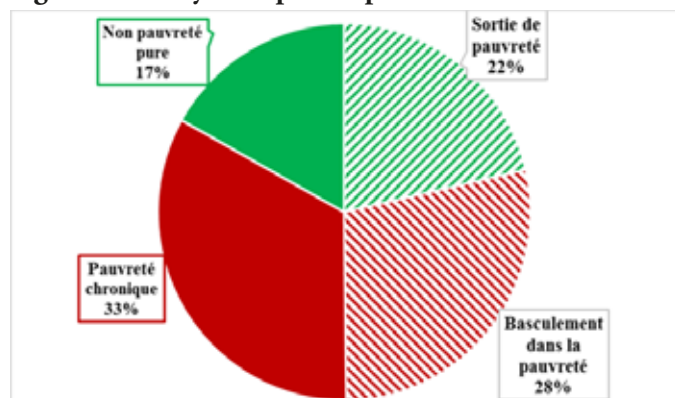
Les plus gros score sont à observer au niveau des sous-dimensions liens sociaux et sécurité. Ces deux sous-dimensions présentent des indices au vert avec respectivement 86% et 83% comme score. Ces indices élevés se justifient principalement par les traditions sociales qui se perpétuent dans la région. En effet, généralement les habitations humaines sont constituées de familles qui partagent une histoire commune et des liens d'alliances ancestrales. Ce qui suscite en plus des forts liens sociaux entre les familles, un sentiment de sécurité au sein de la communauté.

Toutefois, la qualité du cadre de vie de la région est tirée vers le bas les sous-dimensions **Environnement, Engagement civique et Gouvernance et Bien-être subjectif**. En effet, en raison de la pollution atmosphérique et de la qualité de l'eau dans la région, la sous-dimension **Environnement** s'est établi à seulement 47%. Malgré 193 forages fonctionnels alimentant 939 villages et quartiers, soit un taux de couverture régional de 83,2%, la situation de l'accès à l'eau potable reste à être améliorée. La faiblesse de ce score se justifie principalement par les pannes fréquentes notées au niveau des forages, la surexploitation avec la présence des transhumants mais aussi et surtout par la salinisation de la nappe. La sous-dimension **engagement civique et gouvernance** quant à elle, présente un score inférieur à la moyenne avec 48% montrant une faible participation citoyenne dans la région. En effet, malgré une participation aux élections plus ou moins acceptable, la participation à l'élaboration des réglementations est très faible ; et cela en raison de la perception générale de la politique comme un « milieu à part » avec ses « élites » par les populations de la région. De ce fait, on note une faible participation et un engagement citoyen presque inexistant sur les questions politiques et législatives. Le jugement global que les individus portent sur leur vie est peu satisfaisant avec la sous-dimension **Bien-être subjectif** qui a la valeur la plus faible avec seulement 36% contribuant donc grandement à la dégradation de la dimension du cadre de vie. Enfin, les valeurs sous-dimensions **logement et équilibre travail-vie privée** sont relativement satisfaisants avec une valeur identique moyenne de 64%.

Des conditions de vie des ménages globalement insatisfaisantes

La dynamique de la pauvreté (transition dans la pauvreté ou sortie dans la pauvreté) est analysée à travers l'Indice Synthétique de Sortie de la Pauvreté (ISSP). Cet indice mesure les niveaux de transition de la pauvreté de la population.

Figure 4 : Les dynamiques de pauvreté



Source : CREG-2020

Avec un Indice Synthétique de Sortie de la Pauvreté (ISSP) de 39%, la région présente une faible dynamique de sortie de la pauvreté. En effet, sur 100 ménages suivis entre 2005 à 2011, seuls 39 sont sortis de la pauvreté ou se sont stabilisés dans la non-pauvreté. De ces 39% de ménages en situation de non pauvreté, 17% de ces ménages sont des non pauvres purs tandis que 22% de ces ménages sont passés d'une situation de pauvreté à une situation de non-pauvreté (sortie de pauvreté).

Au vu de cette faible proportion de la population en situation de non-pauvreté, la région de Kaffrine est fortement caractérisée par la pauvreté de sa population avec plus de la moitié des ménages (61%) qui est en situation de pauvreté avec plus précisément, un tiers des ménages (33%) qui sont demeurés pauvres entre 2005 et 2011 (pauvreté chronique) et 28% des ménages qui ont basculé dans la pauvreté.

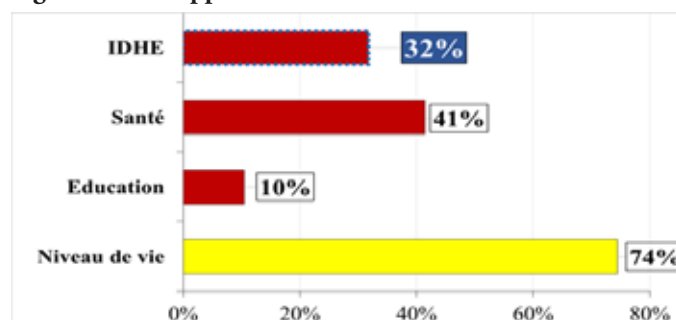
Cette forte pauvreté observée dans la région est principalement déterminée par la prédominance d'une économie de subsistance basée sur des activités agrosylvopastorales caractérisées par la précarité des systèmes de production. De ce fait, l'agriculture, mobilisant plus de 80% de la population de Kaffrine, ne profite réellement qu'à une faible proportion. Le faible développement des chaînes de valeurs autour des filières, ne permet pas une création d'emploi et de revenus conséquents pour lutter contre la pauvreté. Ainsi, La précarité de l'économie régionale basée sur une agriculture sous pluie et qui ne mobilise la population agricole que pendant quatre mois au plus, renforce la vulnérabilité et conduit le maintien de la population dans la pauvreté après la fin des récoltes.

Toutefois, des efforts ont récemment été réalisés par l'Etat dans la mécanisation de l'agriculture, l'accompagnement des producteurs et la mise en œuvre des projets et programmes à fortes valeurs ajoutées de création de richesse et d'emplois et ont d'ailleurs contribué à la sortie de la pauvreté des 22% de la population. Il est aussi à noter que la moitié de la population est dans une situation de fragilité entre sortie et basculement dans la pauvreté.



L'IDHE de la région de Kaffrine indique un niveau de capital humain étendu avec un score estimé à 32%. Cela démontre ainsi que le niveau de développement humain est très faible dans la région. Cette faiblesse résulte principalement des problèmes notés au niveau des domaines de la santé mais surtout de l'éducation.

Figure 5 : développement humain étendu et sous dimensions



Source : CREG-2020

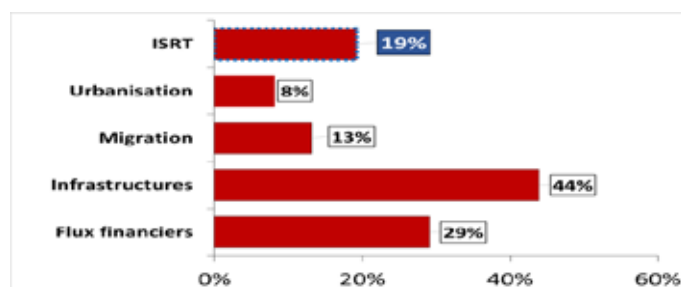
Une analyse des sous dimensions de l'indice du capital humain étendu révèle :

- **Un faible niveau de l'indice synthétique de santé** qui s'élève à 41%. Ce faible score est causé en partie par la faible espérance de vie de la population estimée à 62,9 ans contre 64,8 ans au niveau national mais aussi par la fécondité élevée de la région avec un indice synthétique de fécondité (ISF) de 6,7 en moyenne largement supérieur à l'ISF national qui est de 4,9. De plus, le secteur de la santé dans la région fait aussi face à des problèmes liés à la couverture de la région en postes de santé et au respect des ratios entre le personnel qualifié et la population à prendre en charge.
- **Un très faible niveau de l'indice synthétique d'éducation** estimé à seulement 10%. Cette faiblesse s'explique notamment par les faibles taux de scolarisation de la région avec le Taux Brut de Scolarisation (TBS) du préscolaire qui est de 5,2% contre un taux national de 17,8% ; le TBS au niveau élémentaire qui est 47,3% contre 86,4% au niveau national ; le TBS du moyen qui est de 21,3% contre 49,5% au niveau national ou encore le TBS au niveau secondaire qui n'est que de 32,9%. Cette faible scolarisation s'explique par les déterminants d'ordres culturelles comme les mariages précoces et les travaux champêtres qui occupent plus de 70% de la population régionale. A cela s'ajoute la répartition spatiale des infrastructures et l'insuffisance du personnel enseignant.
- **Un niveau de vie plutôt satisfaisant** avec un taux de 74%. Ce niveau appréciable du niveau de vie dans la région est fortement facilité par la position de la région comme zone de transit vers les régions du sud et la Gambie ; permettant ainsi une disponibilité adéquate pour la satisfaction de la demande régionale.

Diagnostic de l'attractivité et des opportunités territoriales dans la région de Kaffrine

Au niveau de la région, l'attractivité ainsi que les opportunités territoriales du dividende démographique restent très faibles avec un indice de 19%. Cette faiblesse est particulièrement liée aux dimensions urbanisation, migration et flux financiers qui plombent l'indice.

Figure 6 : Dimensions Réseaux et Territoires et indices



Source : CREG-2020

Ce faible niveau de l'ISRT traduit le retard de la région en matière d'accès aux infrastructures sociales de base surtout en matière d'accès à l'énergie et en voie de désenclavement des zones de production sur la période d'avant 2018. Ces deux contraintes majeures limitent notamment l'interaction entre les territoires pour l'écoulement, la commercialisation et la transformation des produits agricoles.

Le faible niveau de l'urbanisation (8%), principal frein de l'indice, s'explique par le processus d'urbanisation très timide de la région qui présente un système urbain très faible et une forte concentration des populations dans la zone rurale en raison du caractère principalement agrosylvopastoral de la région.

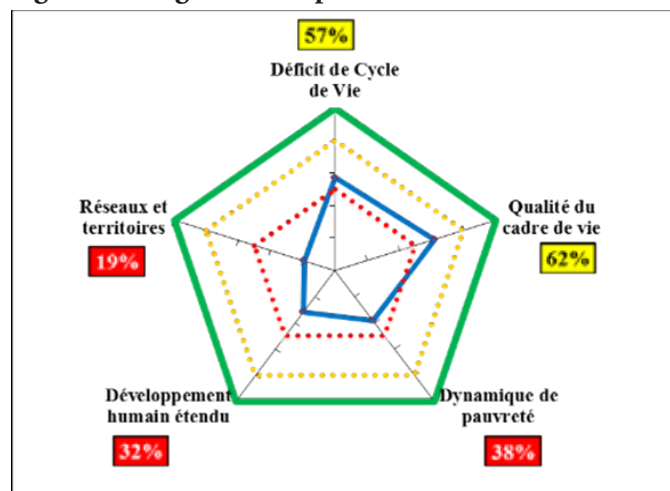
La faible migration (13%) est, quant à elle, majoritairement expliquée par la faiblesse des émigrés sénégalais en provenance de la région (1,2%). La région n'est pas une région d'émission d'émigrés bien que la migration saisonnière et l'exode rural s'y développe de plus en plus.

Avec un taux de 29%, les flux financiers de la région sont parmi les plus faibles du pays. Cette situation peut s'expliquer par la faiblesse du nombre d'institutions financières dans la région. Ce qui témoigne de la léthargie de certaines activités économiques comme le transport, le tourisme etc. De plus, la région est très faiblement couverte par le système bancaire. Malgré le taux le plus élevé de cette dimension avec 44%, la région est aussi caractérisée par son faible niveau d'accès aux infrastructures notamment les infrastructures sociales de base. Les faibles accès à l'énergie (19%), aux voies de désenclavement (43,7%) et aux infrastructures sanitaires (61%) en 2018, constituent de défis majeurs de la région pour rehausser le niveau des infrastructures et promouvoir le bien-être de la population.

Synthèse et exploitation du DD dans la région de Kaffrine

Estimé à 38,3% pour la région, l'I2S2D est très faible et montre que la région n'est pas encore entrée dans la phase de capture du dividende démographique. Il convient cependant de signaler que malgré cette faiblesse, la région est classée deuxième dans la zone du Sine Saloum derrière Kaolack avec 48% mais devant Fatik avec 32,7%. Elle surclasse aussi sur l'I2S2D les régions de Sédhiou (31%) et de Kédougou (28%). Elle occupe ainsi la 9ème place au niveau national.

Figure 7 : Diagramme de porter au niveau national



Source : CREG-2020

Il apparaît ainsi que l'indicateur est tiré vers le bas par les faibles niveaux de réalisation des dimensions dans le rouge que sont la dimension « réseaux et territoire » (19%), pour laquelle Kaffrine est classée 13ème au niveau national, la dimension « développement humain étendu » (32%) où elle occupe la dernière place au niveau national et la dimension « dynamique de la pauvreté » (38%). Forte heureusement, les dimensions déficit du cycle de vie et qualité du cadre de vie présentent des performances moyennement satisfaisantes avec respectivement 57% et 62%.

RECOMMANDATIONS

La capture du dividende démographique est un passage obligé pour atteindre le développement de la région et par ricochet l'émergence du pays. Dès lors, plusieurs mesures doivent être prises à savoir :

- **Favoriser les investissements stratégiques visant d'une part à réduire le déficit du cycle de vie, d'accroître les infrastructures d'appui à la production et à l'accès aux services sociaux de base :**

- o Renforcer le réseau routier de la région par la construction des routes et pistes de productions pour désenclaver certaines localités.
- o Construire des structures sanitaires adaptées, répondant aux normes (Birkelane, Malem) pour améliorer le maillage de la carte sanitaire de la région.
- o Réaliser des extensions et densifier les réseaux d'adduction d'eau potable par la réalisation de nouveaux forages avec un système complet et en veillant à la qualité.

- **Rendre plus précoce l'entrée des jeunes dans la vie active par la formation et la capacitation, mais aussi en créant un environnement attractif incitant à l'investissement dans le potentiel agricole de la région :**

- o Faciliter l'accès à l'eau d'irrigation et subventionner le coût de l'eau pour les exploitations familiales.
- o Faciliter le stockage et conservation, et la mise en marché des produits horticoles.
- o Faciliter la création de petites unités de transformation des produits agricoles.

- **Elargir la tranche d'âge des personnes qui génèrent un surplus au-delà de 58 ans en diversifiant les activités en investissant l'ensemble des maillons des chaînes de valeurs agricoles :**

- o Elargir le réseau dans le cadre de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle (ETFP) par l'ouverture d'un lycée technique et le développement de filières porteuses.
- o Améliorer le niveau de mécanisation sans rompre le besoin en ressources humaines ce qui permettra de renforcer la productivité et d'alimenter correctement les autres filières notamment la transformation et les services connexes.

RÉFÉRENCES

ANSD (2013). « Deuxième enquête de suivi de la pauvreté au Sénégal (ESPS II-2011), Rapport définitif ».

ANSD (2014). « Recensement Général de la Population et de l'Habitat, de l'Agriculture et de l'Elevage, 2013 », Rapport Définitif, RGPHAE 2013.

ANSD (2015). « Situation Economique et Sociale Régionale de Matam ».

ANSD et ICF International (2018). *Sénégal : Enquête Démographique et de Santé Continue (EDS-Continue 2017)*. Rockville, Maryland, USA : ANSD et ICF.

ANSD et ICF International (2012) *Enquête Démographique et de Santé à Indicateurs Multiples au Sénégal (EDS-MICS) 2010-2011*. Calverton, Maryland, USA: ANSD et ICF International.

Dang and Lanjouw (2013) « Measuring Poverty Dynamics with Synthetic Panels Based on Cross-Sections ». *Policy Research Working Paper*; No. 6504. World Bank, Washington, DC. World Bank.

Dramani L. (2018), *Dividende démographique et développement durable au Sénégal : le développement sous un prisme nouveau*. Edition L'Harmattan.

OCDE (2011). Assurer le bien-être de la famille. Editions OCDE, Paris.

United Nations (2013), *National Transfer Accounts Manual: Measuring and Analysing The Generational Economy*. Department of Economic and Social Affairs, Population Division.

